



Montbeton

Bulletin municipal

Décembre 2019

← Salles Trecrobo
← François-Jean Bourdette



MONTBETON



Montbetonnaises, Montbetonnais,

Voici notre bulletin municipal de fin d'année et de fin de mandat aussi vous n'y retrouverez pas les rubriques habituelles des projets et travaux à venir.

Pendant ce semestre, notre activité n'a pas faibli, plusieurs chantiers sont en cours et nous avons continué nos différents travaux d'entretien et de voirie. Vous pourrez en connaître tous les détails en parcourant les pages du bulletin.

La plaine de loisirs avec le lac de pêche et le chemin piétonnier est pratiquement terminée, dommage que cette période pluvieuse ait empêché l'entreprise de finaliser ce chantier de grande envergure.

La propreté et l'embellissement du village est toujours notre priorité, les illuminations ont été installées, les jardinières et espaces verts ont été fleuris avec des compositions harmonieuses aux couleurs de l'hiver.

Mais pour garder notre environnement propre nous avons besoin de vous tous, vous avez votre rôle à jouer, il suffit de respecter quelques règles simples dans la gestion des déchets. De nombreux services sont à votre disposition, ayez donc les bons réflexes.

Je termine en vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 18 janvier à 19h30 pour notre traditionnelle soirée des vœux.

Venez nombreux pour partager ensemble ce moment de convivialité et d'échange.

Cordialement,

Michel Weill,
Maire et Conseiller Départemental

Sommaire

Edito du Maire	p. 2
Vie municipale	p. 3 à 7 et 19
Travaux - équipement	p. 8 à 13
Aménagements Paysagers.....	p. 14 et 15
Recyclage	p. 16
Vos démarches.....	p. 17 et 18
Manifestations en images.....	p. 20 à 24
Associations	p. 25 à 28
écoles	p. 29 à 33
EHPAD Pagomal	p. 34 et 35
Prévention sécurité	p. 36 à 37
Civisme - Savoir vivre	p. 38 et 39
Grand Montauban	p. 40 et 41
Services et commerces.....	p. 42
Etat-civil	p. 43

Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24

www.ville-montbeton.fr

mairie@ville-montbeton.fr

Directeur de la publication : Michel Weill

Rédaction et maquette : Commission Communication

Photos : Nadine Bouvet

Dépôt légal en cours

Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

JOURNÉE DU PATRIMOINE À MONTBETON

A l'occasion de la 36^{ème} Journée Européenne du Patrimoine la municipalité de Montbeton a proposé, samedi 21 septembre, une balade découverte des jardins de l'institution Les Missions Etrangères, La Maison Saint Raphael, maison de retraite pour les pères missionnaires. Ce lieu magnifique arboré de 6000 m², plus connu sous le nom du « parc des pères », est situé au cœur de la cité. Le public s'est laissé guidé par le Père supérieur, fier de faire partager l'histoire de l'institution à travers une visite exceptionnelle des jardins, du cimetière et de la chapelle intérieure, véritable chef d'œuvre moderne et contemporain.



Le thème de cette année « art et divertissement » parfaitement respecté :

Côté « art » marché aux peintres, tous artistes locaux et amateurs, ont exposé leurs œuvres dans une diversité de sensibilités et de techniques. Ils étaient heureux de pouvoir faire partager leur passion.



Côté « divertissement » ambiance musicale avec le groupe Winner Team. Un duo complice de clarinetiste et oudiste revisitant les chansons avec inventivité et virtuosité, transportant l'auditoire vers des contrées dépaysantes. Le public n'a pas résisté et applaudissait à tout rompre.

Remerciement chaleureux à l'ensemble des participants et tout particulièrement aux responsables de la Maison Saint Raphael.



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET

Hommage à la stèle des fusillés et aux monuments aux morts pour la Fête Nationale du 14 Juillet, l'occasion de célébrer la République et son emblème, le drapeau tricolore et tous ceux qui l'ont défendu au péril de leurs vies, dans l'esprit de rassemblement et de solidarité de ce jour particulier.



Etaient présents M. Patrice BERTRAND, Président département de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et initiateur de cette manifestation, des drapeaux de la Médaille Militaire, de l'Ordre Nationale du Mérite, de l'UN, l'association des Dames d'entraide représentée par Mme Christiane RAYNAL (vice-présidente départementale de la médaille militaire et secrétaire de la 132^{ème} section de la médaille militaire de Montauban), les membres du Conseil Municipal et concitoyens.

ZOOM SUR LES DAMES D'ENTRAIDE

Dans les statuts de l'œuvre de l'orphelinat et maison de retraite créé en 1923 ces Dames sont inscrites comme « Dames patronnesses ». Dans les statuts de l'ANOOMM (association nationale des œuvres de l'orphelinat de la médaille militaire) en 1969 changement de nom pour celui de « Dames d'Entraide ». Elles garderont cette appellation dans les statuts de la SNEMM (société nationale d'entraide de la médaille militaire) depuis 2009.

Le rôle social des Dames d'Entraide au sein d'une section est très important. Rendre visite aux membres esseulés ou malades, leur dispenser le soutien nécessaire, s'enquérir de leurs difficultés et alerter le cas échéant. Elles déploient une imagination sans bornes pour récolter des fonds et cultiver le lien de sympathie et de coopération si précieux de nos jours, tels sont leurs inestimables activités. Elles assistent également aux cérémonies patriotiques, sont présentes aux obsèques et participent en bonne place aux manifestations des médaillés militaires au plan départemental ou local, arborant le foulard vert et jaune comme étendard



*Mme Christiane RAYNAL
vice-présidente départementale
de la médaille militaire et secrétaire
de la 132^{ème} section de la médaille
militaire de Montauban*

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Une cérémonie publique qui participe à la mémoire nationale et locale. Immuable respect du protocole avec pavoisement, dépôt des gerbes et de fleurs par les représentants des portes drapeaux et des enfants, discours de M. Michel WEILL et de M. Patrice Bertrand, Président départemental de l'Union Nationale des Combattants.

Participation musicale avec l'orchestre dirigé par M. ZORZIN et les chants entonnés par les membres de la chorale des aînés. Les concitoyens se sont rassemblés à la mairie pour partager un moment de convivialité.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Ainsi tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Un monument historique (10^{ème} haut lieu de la mémoire nationale) a été inauguré ce 11 novembre 2019 à Paris. Le monument aux morts pour la France en opérations extérieures (OPEX) témoigne de la reconnaissance de la Nation envers le sacrifice ultime des combattants engagés depuis 1963 sur les différents théâtres. Il symbolise l'engagement militaire de la France dans le monde, pour défendre les intérêts du pays et participer à la résolution des crises sur la scène internationale.

Le monument est composé de deux éléments :
L'édifice représentant six porteurs anonymes portant un cercueil invisible qui symbolise l'ensemble de la communauté militaire ;

Un mur des noms des militaires morts pour la France en opérations extérieures composé de 37 plaques gravées. À la date de son inauguration, le 11 novembre 2019, 549 noms de militaires morts pour la France sur 17 théâtres d'opérations extérieures ont été inscrits.



LES ANIMAUX DE LA GRANDE GUERRE

Ils n'étaient pas volontaires, ils n'avaient pas le choix, ils n'avaient pas le droit à la parole, il est important de savoir que les animaux et pas seulement les hommes sont morts pour leur pays.

Chevaux, mulets, bœufs, ânes, chiens 100 000, pigeons voyageurs 60 000... Au total, on estime qu'environ 14 millions d'animaux ont participé à la Première Guerre mondiale. En plus du lourd bilan humain (9 millions de morts au cours du conflit), on oublie souvent que la Grande Guerre a entraîné d'énormes pertes animales. Les chevaux ont été les plus touchés, avec environ 10 millions de chevaux tués entre 1914 et 1918.

Les animaux partagent la souffrance quotidienne des soldats. Les chevaux, largement mobilisés dès 1914, vivent un calvaire. Dès leur réquisition jusqu'à leur envoi au front, le stress les envahit. Les phéromones dégagées par les hommes et les animaux les apeurent. Viennent les détonations, la lumière des canons, la vision des cadavres de leurs congénères et l'odeur du sang. Décimés par l'artillerie, le gaz les ronge, viennent s'ajouter la malnutrition et les maladies telle la dermatose. Ils sont traités dans des hôpitaux vétérinaires avant d'être réutilisés. Certains escadrons sont informés que, d'un point de vue tactique, la perte d'un animal devient plus grave qu'une perte humaine. Un observateur tactique américain déclarait « Vous ne pouvez pas faire charger la cavalerie avant d'avoir capturé la dernière mitrailleuse ennemie ».

Les chiens, quant à eux, avaient deux fonctions principales. La première consistait à retrouver les blessés après chaque offensive. Leur seconde mission était informative : en complément des pigeons, les chiens étaient dressés pour porter des messages écrits et des munitions vers des points de ravitaillement. La présence des animaux dans les camps contribue toutefois à remonter le moral des troupes. D'après certains témoignages, les soldats n'hésitent pas à qualifier ces compagnons d'infortune de « frères ».

Une fois la guerre terminée, beaucoup de « rescapés » ont dû être abattus en raison de leurs blessures, de leur grand âge, ou simplement parce qu'on ne leur trouvait plus d'utilité. En Australie par exemple, sur 13 000 chevaux enrôlés, 15 % ont été euthanasiés à l'issue du conflit car on ne savait pas où les placer. Une bien triste fin pour ces héros de guerre.



Sur le territoire français et un peu partout en Europe des monuments aux morts et des stèles ont été érigés pour rendre hommage aux animaux morts pour la France lors de



la Première Guerre mondiale. Comme par exemple le monument commémoratif de David Backhouse à Londres dédié « à tous les animaux qui ont servi et sont morts aux côtés des forces britanniques et alliées dans les guerres et les campagnes à travers le temps ». Cette œuvre illustre bien la tourmente, le malaise et les épreuves des « frères d'armes », des compagnons de tous les soldats. On peut y lire cette inscription d'une grande force, « ils n'avaient pas le choix ».

VŒUX AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX 06.12.2019

C'est une tradition, une soirée qui réunit le conseil municipal, les employés communaux (retraités et actifs) et le personnel de l'EHPAD Pagomal. L'occasion pour Monsieur le Maire et les élus de revenir sur les différents temps forts de l'année écoulée et de souligner l'implication essentielle de chacun dans leurs services respectifs. Un vrai moment de plaisir à se retrouver, synonyme de joie et de convivialité.



CHANTIER PARTICIPATIF

Rénovation des croix de chemins

Le samedi 14 septembre une équipe de bénévoles, élus et particuliers, s'est retrouvée au petit matin à la mairie en tenue de travail et gilets réglementaires, armée de gants, de serpes, de lunettes de protection, d'outils de débroussaillage, de tronçonneuses, de triangles et cônes de signalisation, le tout dans remorques et véhicules. Les professionnels étaient de la partie avec leurs propres matériels et à titre gracieux tels que peintre, élagueur, nettoyeuse haute pression. Tous ces bénévoles répartis en équipes ordonnées et coordonnées s'étaient fixés comme projet de nettoyer une partie des croix de chemin de la



commune, uniquement celles demandant des travaux de rénovation à la portée de chacun. Les croix demandant des travaux plus importants type maçonnerie comme par exemple la croix de Ségaud seront confiées aux professionnels et agents communaux. Une matinée de labeur dans la bonne humeur et la bonne volonté qui s'est terminée par un repas « auberge espagnole » pris en commun. Un grand merci aux propriétaires qui nous ont permis d'accéder aux croix pour rénover une partie de notre patrimoine et aux agents techniques de la mairie pour la reconstruction de la croix du chemin de l'Oratoire.



EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL

Les aménagements se poursuivent. Une première, doublée d'une prouesse pour les agents communaux qui ont réalisé eux même les voies piétonnières, trottoirs et bordures en cailloux lavés, une technique particulière qu'ils ont parfaitement maîtrisée. De même l'éclairage public à LED a été entièrement installé par les agents techniques en charge des installations électriques.



EHPAD PAGOMAL

Les travaux d'extension de la Résidence PAGOMAL avancent normalement. Le bâtiment est aujourd'hui « hors d'eau et hors d'air ». Les travaux du second œuvre sont en cours. Ce projet d'agrandissement consiste à la création d'une unité de vie protégée de 14 places pour les résidents atteints de troubles neuro dégénérative avancés (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées). L'architecture est différente de la structure existante et permet l'accueil de cette population ciblée. Elle est étudiée pour permettre d'éviter les fugues, les accidents tout en assurant un maximum de confort pour le résident, sa famille et le personnel d'accompagnement. Les espaces collectifs de circulation sont ouverts et suffisamment spacieux pour favoriser la déambulation. Il n'y a pas de coins, de couloirs anxiogènes. La décoration intérieure, la luminosité, l'acoustique sont étudiées pour maximiser la sérénité des lieux. Le jardin est sécurisé et propose aussi un parcours de déambulation. Cette unité spécifique proposera un projet de vie et des soins adaptés à la désorientation, aux angoisses et aux troubles du comportement. Les premiers résidents seront accueillis à partir du 1er juin 2020.



PLAINE DE LOISIRS



La future zone de loisirs route de Montauban dédiée à la détente et aux activités sportives prend forme avec la création du lac de pêche et le chemin piétonnier tout autour pour les amateurs de promenades. Pour ceux qui le souhaitent, ce chemin piétonnier est désormais accessible au public.

UN CHANTIER D'ENVERGURE



Après appel d'offre le chantier a été confié à l'entreprise CASSIN TP. Le chantier a débuté le 26 août et aura duré, selon le cahier des charges, seulement deux mois.

Matériel engagé :

1 pelle de 30T, 1 pelle de 15T, 1 mini pelle de 8T, 1 bull de 20T, 1 chargeur à chenilles, 4 dumpers de 25T, 1 compacteur, 1 niveleuse, 1 balayeuse, 1 camion-citerne pour l'arrosage, camions semi 8x4 et 6x4 pour le transport sur route.

Les terrassements du cheminement piéton ont été réalisés en premier afin de servir de piste pour la circulation des engins de chantier. La grave extraite sous la nappe a été déposée à l'ouest du projet pour un essuyage avant d'être emportée vers le site d'évacuation. Ce procédé a permis de limiter les déversements d'eau/boue sur le trajet. La terre végétale a été repositionnée sur le site en créant autour du lac des aspects vallonnés. Les

limons sableux et graves ont été utilisés en partie pour effectuer la préparation des accès, parking et cheminement piéton. L'excédent est stocké sur un terrain communal pour une utilisation ultérieure. Deux agents de voirie ont assuré la sécurité pour les usagers de la route de Montauban. En fin de chantier le chemin des Carrétals a été nettoyé. Il convient de remercier les riverains de leur patience suite à la gêne causée par le passage des engins, le bruit et la poussière.

L'alimentation du lac est assurée par la nappe phréatique. Ce lac a également la fonction de bassin de régulation des eaux pluviales. Il récupérera et traitera les eaux arrivant de la plateforme de la mairie, du centre Bellissen, des centres commerciaux et du drainage des futurs terrains de sport. Avant le rejet dans le lac cette eau de pluie sera filtrée dans une zone de décantation qui sera nettoyée régulièrement des éléments polluants. Le fossé d'acheminement de l'eau situé entre la zone de décantation et le rejet dans le lac sera traité avec une plantation de plantes aquatiques qui assureront elles aussi la fonction de filtration de l'eau. Un fossé de dépollution entre le fossé de la route départementale et le plan d'eau permettra de palier aux éventuels accidents de pollution. Pour compléter la partie gestion de l'eau, des ouvrages maçonnés ont été réalisés. Ils sont équipés de différents systèmes type vannes bypass pour assurer la régulation tel que le demande les services de la police des eaux. Le trop plein du lac se déversera dans le ruisseau. Le ponton PMR (personne à mobilité réduite) est disponible et équipé de chasse-roues le long des gardes corps, une finition en légère pente pour la dalle béton dont le dessus sera réalisé en bois afin de mieux s'intégrer dans l'environnement. La mise en forme des terres est terminée ainsi que la finition en 0/10 des cheminements. La mise en place des fourreaux pour l'éclairage public a été prévue et l'installation des bornes à détection de présence se fera progressivement par les employés communaux. La zone parking sera pensée et aménagée pour éviter le risque de circulation des véhicules hors de cette zone. L'accès sera limité par un portique, des plots et des blocs en béton seront installés sur le pourtour. Les aménagements se poursuivront avec la mise en place de mobilier urbain et quelques agrès (homologués PMR) pour les plus sportifs. Le site sera paysagé avec une importante variété d'arbres et arbustes. Le « chemin d'interprétation » équipé de panneaux d'information permettra aux usagers de connaître et surtout de mieux comprendre les lieux, faune et flore, au fil du sentier et de la découverte du site.



CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS

CHEMIN BOUTUGUET

L'extension des cheminements piétonniers de la commune se poursuit. Le busage des fossés préexistants chemin de Boutuguet, destiné à laisser circuler et évacuer les eaux pluviales, puis le remblayage et finition en castine d'un côté et terre végétale côté la Garenne, permettront de créer une liaison entre les quartiers sur cette portion. Attendu des riverains et usagers, ce projet apportera sécurité et confort. Les travaux engagés courant octobre se poursuivront début 2020.



CHEMIN DE SOULIOT

Dans le même principe un côté de ce chemin a été aménagé en cheminement piétonnier.

BÂTIMENT MODULAIRE À L'ÉCOLE

Un second bâtiment modulaire a été installé sur le terrain de l'école. Celui-ci est destiné à accueillir deux classes de l'école élémentaire à la reprise des cours début d'année 2020. Le choix de construction a été étudié pour être en totale cohérence et harmonie avec le bâtiment déjà implanté à proximité. L'ensemble est constitué de cellules assemblées entre elles pour une surface de 142 m². Chaque classe comporte quatre cellules. Une cellule centrale, dédiée à un vestiaire pour les vêtements des élèves et divers équipements, est insérée entre les deux classes. La réalisation de ce projet a été confiée à l'entreprise COUGNAUD.



LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS

Le déploiement de la fibre optique s'étend au sein du Grand Montauban. Dès fin décembre, environ 200 logements seront éligibles à la fibre optique dans la commune de Montbeton. Leurs occupants pourront souscrire à une offre commerciale « fibre » auprès de l'opérateur de leur choix.

Orange déploie progressivement la fibre jusque chez l'habitant à Montbeton en construisant un nouveau réseau, indépendant de l'actuel réseau en cuivre, entièrement en fibre optique, de bout en bout : du central au logement. Le déploiement de la fibre optique d'Orange se déroule en plusieurs lots dont le périmètre est défini en concertation avec les collectivités locales.



Pour savoir si vous êtes éligibles : reseaux.orange.fr

Pour suivre le déploiement et être averti de l'arrivée de la Fibre à votre adresse : interetfibre.orange.fr



CIMETIÈRE DE CARRETALS

Lieu de mémoire, le nouveau cimetière est régi par un règlement intérieur encadrant les procédures d'inhumation et autres dispositions générales propres à la commune. Le règlement a été transmis à la Préfecture. Il est disponible en mairie et affiché au cimetière. Le prix de la concession est fixé à 40 € le m².



PRIX SPÉCIAL 60 ANS

Cet été, la commune accueillait le jury départemental des Villes et Villages fleuris et se voyait récompensée par le prix spécial grâce à la composition évoquant le 60ème anniversaire du label national. Cet aménagement paysager a entièrement été pensé, conçu et réalisé par les agents techniques des espaces verts.



Composition Été



Composition Hiver

GIRATOIRE DES COULANDRIÈRES

Selon la convention signée entre le Conseil Départemental et la commune, les agents communaux ont entièrement réalisé l'aménagement paysager de l'îlot central : création des espaces fleuris, installation de la sculpture évoquant l'église (réalisée par une entreprise locale de tôlerie industrielle) et de l'éclairage d'ambiance nocturne.



FLEURISSEMENT HIVERNAL

Alors que les feuilles tombent, la commune fleurie. Les jardinières et espaces verts de la commune prennent les couleurs de l'hiver avec les compositions florales généreuses et harmonieuses.

ILLUMINATIONS

Les illuminations annoncent et accompagnent les fêtes de fin d'année. Leurs installations ont mobilisé une partie des agents durant plusieurs jours. La mise en lumière festive se poursuit et s'étend cette année aux abords de l'école et rue Cyprien Majorel près de la Mairie. L'innovation continue des éclairages d'ambiance permet de s'équiper durablement tout en garantissant la maîtrise de la consommation énergétique.



BOITE À LIVRES

Les cabines téléphoniques ont disparu du paysage urbain. L'idée de leur redonner une nouvelle vie esthétique et ludique a germé dans l'esprit de la municipalité. C'est ainsi que les agents communaux ont recyclé et entièrement relooké la cabine récupérée sur la Place Alibert. L'intérieur a été aménagé en mini bibliothèque. Les livres, issus de la médiathèque, sont en libre-service et les utilisateurs sont invités à emprunter les ouvrages ou même à échanger les oeuvres littéraires et divers magazines. La cabine littéraire est installée sur le parking de l'école.



BORNES POUR LES PAM (PETIT APPAREIL MÉNAGER)

Depuis quelques semaines, une borne destinée aux appareils électriques usagés est installée à l'espace propreté près de l'église. Les appareils usagés sont collectés par l'association IDDEES. Massifiés, les déchets sont ensuite transportés par la société Envie 31 vers un site de traitement, où ils sont dans un premier temps dépollués. Les polluants sont traités dans les filières spécifiques, alors que les déchets restants sont broyés en petits morceaux qui seront ensuite triés et séparés en métaux ferreux, métaux non-ferreux et plastiques. Les fractions recyclables seront valorisées dans une seconde vie, puisqu'elles sont revendues aux fabricants de produits comme de la visserie, des parechocs de voiture, des fils de cuivre.... Les autres fractions sont orientées vers des incinérateurs habilités au traitement des déchets. Si vous n'utilisez pas la borne d'apport et jetez votre appareil électrique ou électronique dans votre poubelle d'ordures ménagères, il sera directement incinéré, sans dépollution préalable. Cela empêche de préserver nos ressources naturelles. Alors jouez collectif, faites le tri !

www.sirtomad.com



RECYCLAGE DES SAPINS

Le point de collecte des sapins de Noël sera installé dès le 26 décembre à son emplacement habituel au centre commercial. Les sapins récupérés seront recyclés. Une fois broyés ils seront utilisés dans les espaces verts de la commune.



BALLON RÉCUP'VERRE

Pour améliorer encore le tri du verre sur le territoire de Grand Montauban, 11 exemplaires de récup'verre en forme de ballons de rugby aux couleurs de l'USM sont installés dans les communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban alliant esthétique et utilité. Sur notre commune ce container est positionné dans le parking du centre commercial.



INFORMATIONS UTILES POUR VOTER EN MARS PROCHAIN

Les 15 et 22 mars prochains les concitoyens seront invités à se rendre aux urnes pour les municipales. Aussi, il est utile de rappeler quelques informations pratiques relatives aux inscriptions sur les listes électorales si ce n'est déjà fait.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au 

	En ligne → sur Service-Public.fr Justificatif d'identité + Justificatif de domicile (sous format numérique)
	Par courrier → auprès de votre Mairie Formulaire d'inscription complété + Photocopie de d'identité + Justificatif de domicile
	Sur place → au guichet de votre Mairie Formulaire d'inscription complété + Titre d'identité + Justificatif de domicile

VOTE PAR PROCURATION

Si lors d'une élection, un électeur ne peut se rendre au scrutin, il peut donner procuration à un électeur de son choix.

Pour cela, il doit se rendre aux autorités suivantes pour obtenir sa procuration en prenant une copie de la carte nationale d'identité de la personne à qui il donne pouvoir :

- Commissariat de Police,
- Gendarmerie,
- Tribunal d'instance.

Le mandant désigne alors son mandataire qui doit être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Par ailleurs, le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France, soit :

- 1 procuration établie en France,
- ou 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger,
- ou 2 procurations établies à l'étranger.

RECENSEMENT MILITAIRE (OU "RECENSEMENT CITOYEN")

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F870>

De quoi s'agit-il ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :
auprès de la mairie de son domicile.

ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Quand se faire recenser ?

La période de recensement varie selon la situation du jeune .

A noter : si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans.

Effets du recensement

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement

Le jeune Français de 16 ans, s'il ne se fait pas recenser :

- ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer.
- ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans.
- ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION SE DÉROULERA DANS NOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020.

Le recensement, c'est utile.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans la commune. Il détermine la population officielle qui sert à calculer la participation de l'État au budget communal, à déterminer le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies ...

Plus généralement, il permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Il est donc très important que chacun y participe, c'est même une obligation légale.

Le recensement, c'est sûr.

Le recensement se déroule selon les règles établies par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et ceux-ci sont rendus anonymes avant ce traitement. Toutes les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel, y compris les agents recenseurs. Les données recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Le recensement, c'est simple.

Un agent recenseur, muni d'une carte avec sa photo signée par le Maire, se présentera à votre domicile entre le 15 janvier et le 16 février 2020.

Il vous remettra des codes pour effectuer le recensement en ligne, nous vous demandons en effet de privilégier la réponse sur internet, cela prend moins de 10 minutes pour une famille de 4 personnes. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous laissera des questionnaires papier et vous fixera un rendez-vous pour venir les récupérer.

Dans tous les cas, nous vous remercions de lui réserver un bon accueil et de répondre le plus rapidement possible, cela facilitera son travail et évitera à l'agent de vous déranger plusieurs fois.



13 JUILLET SOIRÉE FÊTE NATIONALE

Soirée disco offerte par la municipalité. Repas organisé par l'association les Trollistes.



FETE LOCALE 9,10 ET 11 AOÛT

Au programme repas champêtre préparé par les bénévoles du Comité des Fêtes, manèges à sensation pour petits et grands, grand orchestre pour l'ambiance musicale et course cycliste pour les sportifs.



FORUM DES ASSOCIATIONS 6 SEPTEMBRE



BIENVENUE A LA CAMPAGNE

Du 27 au 29 septembre, la ferme de Bexianis accueillait tous les acteurs du monde agricole au 137^{ème} concours régional agricole, couplé pour la première fois à la manifestation « Bienvenue à la campagne ». L'ADOMA, la Chambre d'Agriculture et l'association des Jeunes Agriculteurs se sont réunies pour proposer une seule et unique manifestation rassemblant tout leur savoir-faire durant trois jours.

Des milliers de visiteurs étaient conviés à visiter la plus grande ferme du Tarn et Garonne et profiter des nombreuses animations, l'occasion de voir les plus beaux animaux de la ferme, découvrir les meilleurs produits des vergers tarn-et-garonnais, découvrir les métiers agricoles et ceux qui l'exercent avec passion, voir les machines agricoles, profiter d'une balade en calèche, des jeux ludiques comme le labyrinthe de paille et le tracteur-foot, les vigneronnes et enfin profiter du marché gourmand et de l'ambiance musicale en soirée.



VIDE GRENIERS 6 OCTOBRE

organisé par le club de football entente Montbeton Lacourt St Pierre



BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS 20 OCTOBRE

organisée par l'association des Parents d'Élèves des Écoles de Montbeton



SOIRÉE THÉÂTRE AVEC LA TROUPE APODIS 27 OCTOBRE

« Stationnement alterné »



MARCHÉ DE NOËL 3 NOVEMBRE

organisé par le Comité des Fêtes



SOIRÉE VIN NOUVEAU 30 NOVEMBRE

organisé par le Comité des Fêtes



EXPOSITION OUVRAGES ET LOISIRS 30 NOVEMBRE



CONCERT DE LA CHORALE DES AINÉS DU 7 DÉCEMBRE

à l'église sur invitation de l'association les Amis de l'Église de Montbeton



TÉLÉTHON

Le Téléthon est une mobilisation exceptionnelle, un élan de solidarité unique qui donne à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) les moyens de mener le combat contre les maladies rares et neuromusculaires. Les bénévoles du Comité d'Organisation du Téléthon de Montbeton initient des animations qui permettent de récolter des fonds.

Le loto ne connaît pas la crise surtout quand il sert la bonne cause. Le grand loto de la Solidarité du samedi 7 décembre a attiré de nombreux joueurs. Une bonne ambiance, de nombreux lots de valeur en jeu et une organisation sans faille ont fait de cette soirée un moment de partage très apprécié.

Toutes les forces vives de la commune, associations, commerçants, artisans, élus, institutions et professions libérales sollicitées se sont fédérées. Mais l'action continue avec le lancement, pour la deuxième édition du « **Défi Montbetonnais ! 1 Euro par habitant** ». Les urnes sont disposées dans la plupart des commerces de Montbeton y compris à l'accueil de la Mairie.

L'édition 2018 avait permis de remonter **3 332,00 €**uros à l'AFM.

Possibilité de faire un don sur le site internet officiel. Un reçu fiscal déductible des impôts vous sera envoyé.

<https://don.telethon.fr>



ARBRE DE NOËL DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Enfants et parents ont assisté au spectacle de Noël organisé par la municipalité et les associations. Les petits artistes ont répété et collaboré sans relâche durant plusieurs semaines pour se produire sur scène. Un spectacle composé de chants et de danses entièrement imaginés et créés par les organisateurs. La chorale des aînés a

également participé pour un tour de chants de Noël. Le Père Noël est venu rendre une visite, suscitant l'intérêt et la convoitise avec ses friandises. Le goûter final a sonné le clap de fin d'une belle après-midi enchantée.

Le Père Noël remercie ses « lutins » pour leur collaboration active et vitale :

Pour les répétitions : Nelly et Carole en collaboration avec les animateurs de l'ALAE, Camille, Sylvie, Myriam, Xavier.

Pour le maquillage : Nathalie.

Pour la coiffure et la mise en beauté : Virginie, Katia et des mamans volontaires.

Pour la technique : Rémy.

Pour l'organisation, la présentation et l'animation : Philippe et Thierry.

Pour la mise en place de la salle et l'assistance technique : les agents communaux.



ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉGLISE DE MONTBETON

Depuis sa constitution en 2016, l'association s'est fixée comme but la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de l'église de Montbeton, patrimoine inestimable de la commune. Cet édifice, d'une grande richesse architecturale extérieure et intérieure, ne laisse personne indifférente, croyante ou athée. Les membres de l'association réfléchissent à des actions et événements à buts multiples, permettant au public de découvrir ou re découvrir l'édifice, sa connaissance, son histoire passée et celle qui reste à écrire pour les générations futures. 2019 est une année importante pour l'association reconnue d'intérêt général et, à ce titre habilitée à délivrer des reçus fiscaux aux donateurs, particuliers ou sociétés, afin qu'ils puissent bénéficier d'un crédit d'impôt. Ce nouveau statut met en avant l'utilité des futurs projets menés par les membres comme l'électrification et éclairage de l'édifice.



Renseignements et contact : Éric BESSOU, Président : 06.81.23.49.71 - Mail : ericbessou@orange.fr

JOURNÉE DE L'AMITIÉ « FRANCE PATCHWORK »

Cette association est née en 1984. L'objectif de cette équipe est tout simplement de favoriser le développement du patchwork en France.

Le patchwork est une technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes pour réaliser différents types d'ouvrages. Le patchwork peut être utilisé pour réaliser des objets ou éléments de literie comme les courtepointes.

Cette manifestation est organisée par chaque délégation régionale qui propose à ses adhérents deux à trois « journées de l'amitié » par an. Cette année, la manifestation a eu lieu le 10 octobre à Montbeton, grâce à l'initiative des bénévoles du club « les Filoutes », dans la salle Jean Bourdette. Pas moins de 12 clubs du Tarn et Garonne avaient fait le déplacement à cette occasion. Les participantes étaient accueillies chaleureusement autour d'une tasse de café, de thé et délicieuses viennoiseries. Les 90 guilteuses se sont mises à l'ouvrage avec ardeur. Après les douceurs place à l'ouvrage et la réalisation du modèle de quilt, la maison et ses collines environnantes. Pour cela un kit complet identique et unique (tissus, gabarits et explications) était remis à chaque personne.



ASSOCIATION DON DE SANG BENEVOLE DE MONTAUBAN



L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Montauban (ADSB) a été créée le 1er décembre 1980, association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour but de susciter et promouvoir le don de sang volontaire mais aussi d'inciter au respect du Code d'Honneur des Donneurs de sang Bénévole. Notre association est actuellement composée de 21 membres actifs gérée par Madame Jacqueline SOL en sa qualité de présidente.

Le don du sang est essentiel : c'est un geste vital et nécessaire. Les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancers), les hémophiles, les nourrissons qui naissent avec un sang incompatible... sont directement concernés par le don du sang et souvent, leur vie en dépend. A titre d'exemple, un accidenté de la route peut avoir besoin du sang de 10, 20, 30 personnes pour s'en sortir. C'est parce que le sang ne peut pas être "fabriqué" artificiellement qu'il est irremplaçable. Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner un million de malades par an. La gestion des réserves de sang est d'autant plus délicate que les produits sanguins ont une durée de vie limitée.



Notre association travaille en collaboration avec l'Établissement Français du Sang (EFS) qui est un Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, et qui a pour mission d'assurer l'autosuffisance nationale en produits sanguins en respectant des valeurs éthiques (anonymat, bénévolat, volontariat et non profit). Il assure également une gestion rigoureuse du stock de produits sanguins, permettant ainsi d'atteindre un taux de péremption extrêmement faible.

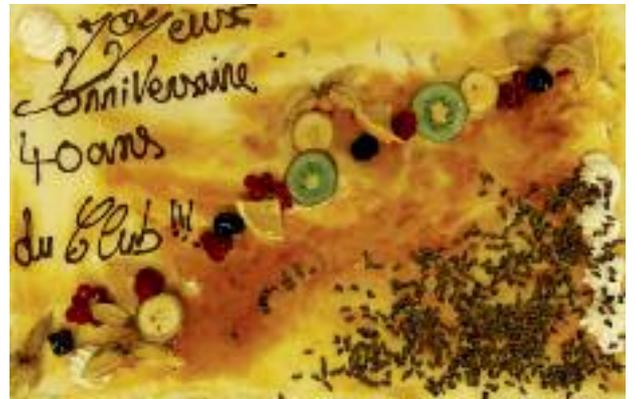
L'ADSB participe 5 fois par an aux collectes événementielles organisées par l'EFS en préparant les visuels mais aussi en participant à l'accueil et à la collation post don au site fixe de Montauban. Nous participons également à diverses manifestations comme Vital'Sport, le Forum Santé ou même la fête des sports organisée par l'Office Municipal d'Éducation Physique et des Sports mais aussi auprès du Lycée Capou ainsi que le rallye des étudiants dans un seul et même but : LA PROMOTION DU DON DE SANG.

Depuis plusieurs années les restrictions budgétaires sont de plus en plus importantes et afin de continuer à promouvoir le don du sang, nous avons décidé d'organiser en collaboration avec l'association « Entre Amis » un vide grenier et marché nocturne le mardi 16 juillet 2019 à Montbeton. Une première pour notre association mais le succès a été au rendez-vous avec plus de 40 exposants.

La municipalité a participé en assurant la logistique nécessaire au bon déroulement de cette manifestation.

LE CLUB DES AÎNÉS SOUFFLE SES 40 BOUGIES !

2019 représente l'année anniversaire du club des Aînés Lou Aynats de Montbeton avec 40 ans d'existence au compteur. Pour réussir le repas annuel des Aînés, la recette est immuable : un menu 4 étoiles confectionné par le traiteur attitré, des tables joliment dressées et décorées, un orchestre de renommée pour la musique d'ambiance et un beau spectacle de danse. Vous liez le tout avec une bonne dose de chaleur humaine et vous obtenez une journée parfaite. Pour réussir cet évènement les adhérents se sont mobilisés et impliqués pour les préparatifs. Malgré les années, danseuses et danseurs, ont occupé la piste de danse avec bonheur. Moment d'émotion avec l'hommage particulier rendu à François DAEDER qui a tenu la présidence du club durant 24 ans. Les adhérents sont repartis heureux, le sourire aux lèvres et débordants de remerciements.



ÉNERGYM SANTÉ

Quel que soit son âge, il faut bouger !

L'association sportive Energy Gym Santé, affiliée à la fédération FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) basée sur un concept Sport Santé accueille pour sa 3^{ème} saison, une cinquantaine de licenciés de tous âges et propose des activités physiques diversifiées en salle et en extérieur. Martine, diplômée animateur éducateur sportif (BPJEPS APT et APA) vous propose chaque semaine à la salle tire crabe, 5 séances qui vous apporteront du bien-être et contribuant à vous maintenir en bonne condition physique (step, pilates, gym douce, renforcement musculaire, zumba, danse en ligne, marche nordique, équilibre, mémoire, souplesse).



Pour tous renseignements contacter Martine BOUDET

capverslaforme@hotmail.com ou 06 87 37 10 28

<https://www.sport-sante.fr>

AVENIR MONTBETONNAIS RUGBY

Samedi 7 Décembre se tenait l'assemblée générale de l'école de rugby l'A.M.R. Le président, Christian POTIN a remercié tout particulièrement les parents qui continuent à faire confiance à notre école de rugby, une implication totale tout au long de la saison. Tradition oblige, l'école de rugby a organisé son arbre de Noël pour les enfants. Chaque petit « grizzli » s'est vu offrir une doudoune et une casquette au logo du club ainsi que des friandises. Après les traditionnels discours de circonstance, le club a offert l'apéro aux petits et aux grands.



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La Ligue de l'Enseignement en quelques lignes Mouvement laïque d'éducation populaire. Depuis 1966, la ligue de l'enseignement œuvre au quotidien pour l'accès à la citoyenneté des femmes et des hommes de notre territoire. Elle très impliquée dans l'accompagnement du volontariat depuis la mise en place du service civique, en 2010.



FETE DE L'ENGAGEMENT

Le 5 décembre la Ligue de l'Enseignement organisait la « Fête de l'Engagement » et le rassemblement département des jeunes volontaires en mission de service civique à l'espace culturel Jean Bourdette. Actuellement 248 jeunes de 16 à 25 ans effectuent une mission de service civique dans le Tarn et Garonne. Leur mission de volontaire vise à apporter un concours personnel et temporaire à la communauté nationale, à développer la solidarité et sentiment d'appartenance à la Nation au service des valeurs de la République. L'engagement du Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans pour une durée de 6 à 8 mois pouvant être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissement publics (musées, collèges, lycées...), en France ou à l'étranger. Plusieurs temps forts ont ponctué cette journée : ateliers articulés sur divers pôles comme l'environnement, l'engagement, la mobilité, l'artistique et la culture..., un « café tuteur » animé par Monsieur le Préfet de Tarn et Garonne. La Fête de l'Engagement aura permis de valoriser le volontariat et le tutorat.



Camille, en service civique à l'école élémentaire témoigne

Dans le cadre de mon service civique à l'école j'ai porté l'action de solidarité mise en place avec les élèves de CM2, durant le temps périscolaire. Le projet a consisté à créer un calendrier de l'avant inversé. Les élèves volontaires ont amené des objets à offrir. Ils ont eux-mêmes confectionnés les emballages décoratifs avec grand soin. L'ensemble des cadeaux ont ensuite été récupérés par la Croix Rouge à l'école pour une distribution à Noël. A cette occasion, un débat entre les bénévoles et les enfants a permis d'aborder les questions de l'engagement auprès d'une association. Les élèves ont montré beaucoup d'intérêt à cet échange riche en informations et en partage d'expériences. Cette action avait pour objectif de sensibiliser les enfants au domaine de la solidarité.

RENTRÉE SCOLAIRE

MATERNELLE

Effectifs Ecole maternelle
162 enfants répartis en 6
classes :

Directrice :

Mme Lucie GONZALEZ

Classes	Nombre d'élèves	Enseignants	ATSEM
Petite Section	26	Mme GONZALEZ Mme THEZ	Mme JEAN Muriel
Petite Section	25	Mme MOTA Mme DERNAUCOURT	Mme LORENZATI Sonia
Moyenne Section	29	Mme FOUQUART	Mme FRANCERIES Katia Mme SAOU Myriam
Moyenne Section	29	Mme DELCUZOUL	Mme DELLUC Muriel
Grande Section	27	Mme MARTINOT	Mme BESSARIEUX Delphine
Grande section	26	Mme LACOMBE	Mme SERIOT Céline

En maternelle, malgré l'émotion et les quelques larmes des tous petits, la rentrée s'est effectuée sans problème. Au conseil d'école, Mme Gonzalez a présenté le projet d'école sur « Dire-Lire et Ecrire » avec le travail de l'année sur un même conte et la mise en place d'un parcours culturel qui pourra suivre l'enfant de la maternelle au Cm2. De nombreuses activités sont également programmées, avec séances piscine, rencontres Usep, sorties au cinéma, au théâtre ou au musée et ateliers sculpture. Ces activités sportives ou culturelles viennent enrichir l'apprentissage des petits comme des plus grands.



LA MATERNELLE À L'ÉCOLE DE LA CULTURE

Dans son projet d'école triennal, l'école maternelle, en liaison avec l'école élémentaire, et la participation financière de l'association des parents d'élèves des écoles, l'AP2EM fait le pari de la Culture. La culture pour découvrir, apprendre, pratiquer, ressentir, imaginer et partager. Parmi les temps forts proposés cette année aux enfants, des visites, des sorties, des rencontres, des ateliers, à la médiathèque, au théâtre, au cinéma, au musée. Coup d'envoi le 5 novembre dernier avec la sortie au Théâtre Olympe de Gouges à Montauban, suivie par une séance de cinéma en décembre, des ateliers sculpture en mars, des visites et des ateliers au Musée Ingres Bourdelle en mai, sans oublier la fréquentation régulière de la médiathèque de Montbeton, la découverte du patrimoine local ou la pratique du chant choral. Aux Arts donc, Petits Citoyens !



RENTÉE SCOLAIRE

ÉLÉMENTAIRE

Ecole élémentaire : 311 enfants répartis en 13 classes.

12 enfants dans la classe Ulis avec Mmes Chapenoire et Morin comme enseignantes.

Directeur : M Michel Sangoi

Classes	Nombre d'élèves	Enseignants
CP	24	Mme MANZANERO
CP	24	Mme CASTEL
CP-CE1	22	Mme SANCHEZ – Mme FOUCART
CE1	24	M. BESSE
CE1-CE2	23	Mme BEZIAT
CE2	25	M. BERTRAND
CE2	25	Mme DEPASSE
CE2-CM1	23	Mme FAVRIL
CM1	24	Mme MANRIC – Mme RAFEL
CM1	24	M. COUSINEY
CM1-CM2	23	Mme DUGAS
CM2	25	Mme LEFEVRE
CM2	25	M. RICHART

Les activités ont déjà débuté et de nombreux projets sont en préparation. La randonnée pédestre autour du village a permis de réunir les élèves des deux écoles, les enseignants, les parents et les bénévoles du club des aînés. Les sorties piscine ont débuté ainsi que les séances d'aviron pour les classes du Cm2. Les sorties vélo sont programmées en mai et juin. Le projet d'école a comme principaux axes l'informatique et la lecture. Afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et au traitement des déchets, des actions en lien avec le SIRTOMAD seront mises en place. Enfin pour participer aux opérations caritatives, l'école collecte les bouchons, les piles et les cartouches d'encre.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

LA JOURNÉE DU SPORT

Le 25 septembre, élèves et enseignants étaient au rendez-vous pour participer à la journée du sport. Accompagnés de nombreux parents, ils ont emprunté différents parcours dans le village. Vêtus de jaune, une des couleurs des anneaux olympiques, ils ont fièrement représenté la France pour les JO de 2024.



PEDT MONTBETON

Notre projet éducatif territorial (PEDT) a été validé pour la période de 2018 à 2021. Ses principaux objectifs sont la communication, le partage, et l'échange pour vivre et travailler ensemble. Il existe des échanges réguliers avec les enseignants et un protocole a été mis en place pour l'utilisation des locaux et du matériel commun entre l'école et le périscolaire. Des règles de vies communes ont été établies et un cahier a été mis en place dans la salle des maîtres pour faire la liaison ALAE/CLASSE, concernant le comportement des enfants. Un cahier de suivi permet d'informer les parents des enfants ayant des problèmes de discipline.



Les plus jeunes enfants de la classe Ulis ont un endroit spécifique car ils ont besoin d'être au calme et se retrouver ensemble à la pause méridienne. Les plus grands sont inclus dans les jeux et les groupes.

Plusieurs activités en lien avec les enseignants de l'élémentaire

DROITS DES ENFANTS : agir pour le droit des enfants en participant et en sensibilisant les enfants.

Côté enseignants : projet d'école sur le thème du harcèlement (cycle 2), égalité filles/garçons et maltraitance (cycle 3).

Côté ALAE : jeux et mise en scène des 10 droits en vue de créer un calendrier pour les 30 ans des Francas et les droits des enfants. Ajout du harcèlement, et égalité filles/garçons dans le calendrier qui sera distribué dans toutes les classes.

La semaine du goût : faire découvrir les épices et les herbes aromatiques.

Côté enseignants : Partage de goûter à base d'épices ou d'herbes aromatiques.

Côté ALAE : Faire sentir, découvrir réellement les différentes épices ou herbes aromatiques sous forme d'herbiers, de tableaux, et de guirlandes qui ont décoré la cantine durant la semaine du goût.

Menus de la cantine autour des épices et des herbes aromatiques.

NOËL : imaginer, créer et rêver autour de Noël.

Côté enseignants : Noël dans les pays Anglo-Saxons de l'hémisphère sud. Contes de Noël pour le cycle 2 à l'Alae, autour du décor.

Côté ALAE : Décor photo dans la salle d'accueil sur le thème de Noël sous les tropiques. Spectacle des enfants à l'arbre de Noël.



ÉCOLE PROPRE : limiter les déchets et les recycler

Côté enseignants : Faire ramasser les papiers dans la cour régulièrement après la récréation du matin.

Côté ALAE : Mise à disposition de pinces à ramasser les papiers + recyclage de bidons poubelles durant la garderie du soir. Fabrication d'un push-car panier de basket, pour ramasser et jeter les restes des papiers du goûter du soir.



Nous nous efforçons d'imaginer et proposer des activités nouvelles comme par exemple l'initiation sportive au body bumpers et hockey en salle. Mais les sports phares comme le basket, hand Ball, foot, et athlétisme ont beaucoup de succès auprès des enfants. Les activités manuelles sont très prisées comme la déco, le dessin, le loto et la cuisine.

Pour la maternelle, de nombreux enfants se sont inscrits aux différentes activités proposées (marionnettes, cuisine, lecture, activités manuelles etc.....). A la bibliothèque, Muriel initie les enfants à la lecture et à la manipulation des livres.

RESTAURATION SCOLAIRE / MENUS VÉGÉTARIENS

La loi n°2018-938 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible (dite loi Egalim) a été promulguée le 30 octobre 2018. Ce texte a pour objectif principal d'agir pour une meilleure rémunération des agriculteurs et pour une alimentation saine et équilibrée. Pour cela, il prévoit notamment une série de mesures à mettre en place dans les restaurants scolaires, à plus ou moins long terme : utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et de circuits courts, lutte contre le gaspillage, information des usagers ... La loi Egalim impose en particulier depuis le 1er novembre 2019 de proposer un repas végétarien hebdomadaire aux élèves afin de réduire la consommation de viande au niveau national.

Le service restauration scolaire mettra donc en œuvre cette obligation à partir de la rentrée de janvier en affichant un menu végétarien par semaine.

RESTAURATION SCOLAIRE

MONTBETON A FÊTÉ LA SEMAINE DU GOUT DU 7 AU 11 OCTOBRE

La semaine du goût est un rendez-vous annuel à la restauration scolaire. Evènement très attendu et largement bien accueilli par les jeunes élèves, qui ne sont pas les derniers à avoir « un bon coup de fourchette ». Il faut dire que les menus originaux



confectionnés et servis par le « traiteur », Martine et ses collègues, promettent un bon moment de restauration. Cette 30^{ème} édition, placée sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a inspiré nos « cantinières » sur le thème des plantes aromatiques et des épices. Chaque jour de la semaine l'aventure gustative faisant voyager les enfants à la découverte de nouvelles saveurs : raïta de concombre, poisson au curry vert, blanquette de thon St Morêt de carotte, sauté de porc aux épices, haricots blancs à la tomate et herbes aromatiques, tajine de Kefta à la coriandre, Poulet Tilka Massala, carottes à l'indienne sans oublier les desserts comme le gâteau à l'anis ou le fromage aux herbes after eight...



Il est important d'ajouter que durant toute l'année l'équipe propose des menus à thèmes, consciente que l'éducation au goût est une des missions du restaurant scolaire. Les enseignants de l'école élémentaire ont également participé à cette animation en partageant un goûter en commun autour des herbes aromatiques et des épices. Ils ont dégusté sans modération du fromage à la ciboulette, du fromage blanc avec pain d'épice, de la compote accompagnée d'un gâteau au spéculos. La décoration du restaurant scolaire, herbier et boules décorées d'épices, a entièrement été réalisée par les élèves durant le temps périscolaire.



NOËL À L'EHPAD PAGOMAL

À Pagomal, résidents et personnels attendent avec impatience ce mois de festivités. Bonheur, plaisir, convivialité, partage et joie étaient aux rendez-vous pour cette fin d'année 2019.

REPAS DE FÊTES

Une implication totale de tous pour organiser notre repas des familles du 14 décembre. Afin de célébrer les fêtes de fin d'année, le personnel met tout en œuvre pour proposer des menus gastronomiques, soigneusement préparés par les chefs Nicolas, Didier et Seydina. Familles et pensionnaires ont pu profiter ensemble de la magie des fêtes.



NOËL DES ENFANTS

Noël est une période magique, où chacun a envie de retomber en enfance, personnel compris. Le mercredi 18 décembre avait lieu le Noël des enfants et des résidents, une belle rencontre intergénérationnelle. Au programme un spectacle de magie clownesque suivi de la visite du Père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux pour petits et grands, le goûter avec les gâteaux réalisés par les résidents et enfin les boîtes à friandises de Noël préparées par le chef cuisinier.



LE MARCHÉ DE NOËL

Depuis plusieurs mois, les résidents confectionnent des réalisations pour le marché de Noël, accompagnés par la bénévole et l'animatrice. Notre 3ème marché de Noël s'est tenu le jeudi 19 décembre. Ce Marché est comme tous les années précédentes ouvert à tous publics, familles des résidents et personnes extérieures souhaitant partager un moment agréable. La tombola de Noël a connu un vif succès grâce à la générosité des familles, des résidents, des commerçants de la commune et de grandes enseignes qui ont offert les lots. Crêpes, vin et chocolat chauds, et délicieuses pâtisseries ont particulièrement été appréciés.



ATELIERS CRÉATIFS

Les résidents se sont mobilisés pour préparer les fêtes de fin d'année. Faisant confiance aux capacités de chacun plutôt qu'aux incapacités, chaque personne intéressée par les arts créatifs a su réveiller son âme d'artiste et les résultats sont impressionnants. Une grande partie des décorations ont entièrement été confectionnées par les résidents durant plusieurs semaines. L'ensemble du personnel participe, lui aussi, à la mise en œuvre et à la réussite des événements festifs en installant les décorations.



PANNEAUX DE SIGNALISATION

La commune a modifié les zones urbaines au niveau des trois axes : route de Lacourt St Pierre, route d'Escatalens et route de Montauban. Les panneaux d'agglomération ont ainsi été déplacés et avancés. Ces modifications sont justifiées par les aménagements de la plaine de loisirs, l'extension du centre commercial et les divers projets de lotissements. Ces dispositifs permettront une meilleure sécurité des usagers de la route et des piétons.



LA COMMUNE VICTIME D'UNE RUMEUR SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Notre commune a subi des journées particulièrement perturbées courant novembre suite à la publication d'une fausse information sur les réseaux sociaux. Celle-ci détaillant un soi-disant grave accident impliquant un poids lourd, son chargement de mygales et le décès du chauffeur. Les mygales se seraient répandues dans la nature et la population incitée à rester confinée. Fort heureusement cette rumeur, à l'humour douteux mais largement diffusée sur les réseaux sociaux, était une pure fiction aux conséquences et désagréments importants au niveau local. En effet durant plusieurs jours le secrétariat et les services communaux ont dû faire face de jour comme de nuit à une multitude d'appels téléphoniques de particuliers, locaux et même hors département, inquiets pour eux-mêmes et leurs proches. Les services de secours et les volontaires pompiers, les premiers sur les lieux, ont été détournés de leurs missions prioritaires. L'hébergeur de la publication se revendique comme un « site de divertissement et d'humour », incitant et guidant même les utilisateurs à créer leurs propres blagues n'hésitant pas à jouer avec la peur. Il est recommandé d'être vigilant face à ce genre de publication.

COMMUNIQUÉ DU CABINET VÉTÉRINAIRE

Les règles à respecter par les propriétaires de chiens :

Les promener en laisse dans la rue.

- Avoir une clôture solide pour garantir la sécurité des passants y compris des portails adaptés.
- Déclarer son chien à l'assurance habitation en responsabilité civile.
- Vaccination à jour.
- La nuit, respecter le silence en faisant dormir les chiens à l'intérieur (habitation, garage ou autre)
- Ne pas les éduquer à mordre et à attaquer c'est mieux et surtout en dehors de leur périmètre à défendre qu'ils ne doivent pas quitter si dangereux.
- Ces règles s'adressent aux chiens de grande taille (30 à 50 KG) comme par exemple les bergers allemands, malinois et autres races du même genre, à titre préventif et éviter les désagréments liés à l'impulsivité d'un animal.





Qui sommes-nous?

Chats du Quercy répond à un besoin public et a pour but d'accueillir, soigner, stériliser et sauver des chats et chatons abandonnés en attendant qu'on leur trouve une famille. Chats du Quercy est aussi un véritable centre de ressources et d'idées pour améliorer, prévenir, éduquer, et informer. Notre Centre d'Adoption possède des enclos et parcs clôturés où les chats trouvent d'excellentes conditions d'accueil et d'hygiène et des chambres chauffées. Un vétérinaire assure une visite chaque semaine et notre présidente est Comportementaliste félin.

Que faisons-nous?

- L'accueil des chats abandonnés, on possède aussi un partie fourrière (nous n'euthanasions jamais un chat en bonne santé)
- l'aide aux propriétaires en difficulté (départ en maison de retraite par exemple),
- l'information et l'éducation du grand public pour une prise de conscience de la nécessité de faire stériliser les chats afin de contrôler la population féline, et éviter des abandons futurs,
- Formations, actions préventives et pédagogiques dans les écoles, centres de loisirs ou dans notre Centre d'adoption :
- les conseils aux personnes dont le comportement de leur compagnon félin pose problème, pour trouver une autre solution que l'abandon de l'animal,
- l'aide technique aux mairies à la mise en place de programmes de stérilisation des chats libres afin qu'ils soient mieux acceptés par la population (sur demande des municipalités).
- Participer à la lutte contre le trafic international d'animaux.
- se constitue partie-civile pour déposer plainte, afin de faire condamner les propriétaires pour des faits de mauvais traitements ou des actes de cruauté.



Chaque année, l'association aides environ 400 chats abandonnés.

Les ressources de L'association Chats du Quercy proviennent uniquement des dons, des adhésions, des recettes générées par nos diverses actions, et des frais d'adoption.

Comment nous aider?

- en adoptant un chat ,
- en devenant membre,
- en faisant une don, donation ou un leg (nous somme reconnu intérêt général et utilité publique)
- en parrainant un enclos ou un chat
- et si vous aimez les chats et que vous avez un peu de temps libre à offrir, en rejoignant notre équipe de bénévoles.
- devenir famille d'accueil...

Même si vous habitez loin... vous pouvez:

- faire connaître l'association autour de vous,
- nous aider à organiser (ou organiser vous-même) des manifestations telles que journées portes ouvertes, concerts, marchés de Noël, vide greniers, au profit de l'association.

**Retrouvez toutes ces informations
sur notre site Internet: www.chatsduquercy.fr**

Telephone: 0563947397

Chats du Quercy, Caussados, 82190 Miramont de Quercy

PROPRETÉ DE NOTRE VILLE, NOS POUBELLES

Malgré la multitude des recommandations élémentaires nous déplorons encore et toujours des manquements et des incivilités chroniques dans la gestion des déchets par une partie de nos concitoyens. A toutes fins utiles quelques informations.

Les jours de collecte :

Ordures ménagères (bac bleu) chaque semaine le vendredis à partir de 14h.

Tri sélectif (bac jaune) tous les 15 jours, semaine paire ou impaire le lundi à partir de 14h.

La collecte est assurée tous les jours fériés hormis le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Pensons à bien fermer les sacs poubelles de façon hermétiques afin que lors de la prise en charge des conteneurs aucun déchet ne tombe par terre et ainsi garantir la propreté des voies publiques. Tous les sacs poubelles doivent être mis dans nos conteneurs et non à coté afin d'éviter qu'ils ne soient « éventrés » par les animaux et que les déchets ne restent sur les trottoirs. Afin de ne pas encombrer nos trottoirs, les bacs doivent être sortis et rentrés les jours de collecte.

Les conteneurs de tri sélectif :

Merci d'utiliser à bon escient les conteneurs de tri sélectifs à l'espace propreté près de l'église ainsi que ceux déployés dans la commune. Nous vous rappelons que les déchets doivent être mis dans les conteneurs et non à côté.

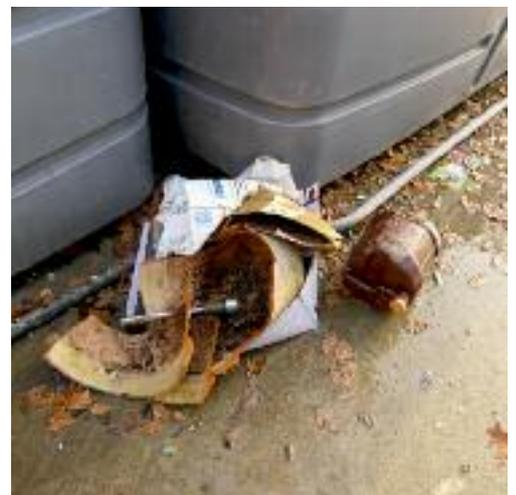
Enlèvement gratuit des encombrants :

Pour bénéficier de l'enlèvement des encombrants il est nécessaire de prendre rendez-vous au plus tard 48h avant la collecte au 05.63.03.84.53. Pour la commune de Montbeton la collecte des encombrants est prévue le dernier mardi du mois. Les encombrants doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure du trottoir la veille au soir du jour de collecte et ne doivent pas dépasser la limite de 4m³ par adresse.

Liste des déchets autorisés pour les encombrants :

Électroménager : Cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, poêle à mazout (réservoirs vides), TV et matériels HI-FI.

Mobilier d'ameublement : Table, chaise, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, chevet, commode, salon de jardin, parasol.



Appareils de chauffage et sanitaire : Radiateur, chaudière démontée, cumulus, ballon d'eau chaude, chauffe-eau, lavabo, baignoires, bac à douche, bidet.

Objets divers : Vélo, poussette, landau, table à repasser, jouet...

Liste des déchets encombrants interdits :

Les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers. Les déchets d'origine artisanale, agricole, industrielle, commerciale, ou de réparateurs industriels. Les ordures ménagères, pneus de tous véhicules, carcasses de tous véhicules même découpées, pièces détachées de véhicules, fûts, bidons, batteries, revêtement de sols, ainsi que les déchets verts et tous autres déchets putrescibles.

Pour les autres déchets qui ne peuvent pas être pris par la collecte des encombrants, il convient les emmener en déchetteries :

Déchetterie Z I nord

1, rue Ernest Mercadier – Montauban 05 63 22 71 01

Ecosud

Avenue de Grèce – Albasud – Montauban 05 63 02 42 42.

DRIMM

3525 route de La Ville Dieu du Temple – Montech 05 63 23 13 00



Notre commune est quotidiennement entretenue par les employés communaux pour le bien être de chacun d'entre nous. Il ne tient qu'à nous de respecter notre cadre de vie. Nous avons le devoir de préserver notre environnement et transmettre aux jeunes générations les bons gestes en utilisant à bon escient tous les services existants contribuant à la propreté de notre ville.



CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE

Amandine Teulière, résidente de Montbeton, s'investit au conseil Local du Grand-Montauban (CLJ).

Deux ans viennent de passer et de nombreuses actions ont été réalisées comme par exemple :

- Le World Clean Up Day (journée de nettoyage de la planète) qui a été reconduite cette année sur les berges du Tarn,
- Le forum des droits de l'enfant où nous avons organisé des ateliers sur ce thème au Ramiérou,
- Le dispositif « argent de poche » (ce dispositif permet de proposer des missions d'intérêt général aux jeunes de 15 à 25 ans),
- Un "just dance géant" organisé dans le cadre de la semaine de l'étudiant 2019, nous avons organisé



D'autres projets solidaires et artistiques sont à venir :

- Le premier «frigo-solidaire du Grand Montauban» : Le principe est que chacun pourra y déposer des aliments ou à l'inverse de servir. Le but étant d'aider les personnes en difficulté mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire,
- La décoration du skate parc de la Roseraie Bvd Edouard Hériot par de jeunes artistes graffeurs,

Nous avons également été consultés sur de nombreux dossiers par les élus communautaires comme l'implantation du plan vélo, la prévention des conduites à risque ou création d'un city stade...

Être membre du CLJ est une super expérience. Donc si tu as entre 15 ans et 25 ans, que l'engagement ne te fait pas peur et que tu vis dans le Grand Montauban, n'hésite pas à te renseigner pour rejoindre le conseil Local du Grande Montauban. Tes questions peuvent être adressées à ConseilLocalJeunesse@ville-montauban.fr "



SIJ- MONTAUBAN : LE SERVICE INFORMATION JEUNESSE DU GRAND MONTAUBAN



Un service pour le droit à l'information pour tous les jeunes : favorise l'accès à l'autonomie et à la responsabilité, permet d'agir en citoyen éclairé et facilite la formation permanente et la mobilité internationale. Le SIJ propose des informations pour les jeunes dans les secteurs suivants : études, métiers, emploi, jobs, formation, logement, santé, culture, loisirs, mobilité, sport...

SIJ - PERMANENCE EMPLOI

Le pôle jeunesse de la Roseraie,
2 Boulevard Edouard Herriot,
82000 MONTAUBAN
a changé ses horaires d'ouverture :

L'accueil de jeunes est ouvert tous les jours de 12h à 17h30, pendant la période de temps scolaire.

Le Service Information jeunesse est ouvert, les lundis de 12h à 17h30, les mardis, jeudi et vendredi ouverture de 10h à 17h30.

Les mercredis ouverture de 13h30 à 17h30.

Pendant les vacances scolaires les horaires d'ouverture sont pour le SIJ du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

A noter,
le SIJ tiendra
une permanence
à Montbeton

EMPLOI
Accompagnement à la recherche d'emploi
→ CV et lettres de motivation
Offres de jobs, engagements

FORMATION
Aide, accompagnement, stage, BAFA ...

MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
→ Accompagnement à la mobilité
→ Volontariat, stages, études, travail ...

Permanence Service Information Jeunesse
du Pôle Jeunesse du Grand Montauban
MERCREDI 26 FÉVRIER de 15h à 18h à la mairie

→ www.sij-montauban.fr



INSTITUT DE SANTÉ

496 ROUTE DE MONTAUBAN
CENTRE COMMERCIAL

ORTHOPHONISTE :

Sabrina Delord
05 63 02 33 93/06 11 67 32 89

OSTÉOPATHES :

Smaïn Bénarbia
06 46 84 20 21
Romain Carrègues
05 63 65 10 01

PSYCHOLOGUE :

Sophie Aït-Ali
06 49 06 10 62
Virginie Maurel
06 17 87 45 45



Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
mairie@ville-montbeton.fr



Groupe scolaire P. Bonhore

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
Dr Claire Berthe-Gauthier
Dr Loubna El Baoudi
Tél. 05 63 67 43 43



Podologue

Carine Montagnac
Alexis Boudon
Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers

Félicia St Martin / Céline Perrard
Tél. 05 63 24 05 98
Ingrid Rousset / Céline Sageaux /
Guy Zérath
Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Faure-Lachaud-Mario-Paez-
Vaillant- Garcia Bernadez-Rousselot
20 chemin de Souliot
Tél 05 63 67 48 45



Ostéopathe

Hélène Gallardo
Tél. 05 63 20 51 88
Port. 06 83 57 82 29



Taxi

Régis Paulin
Tél. 06 50 45 16 85
email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Chaumerliac Ferté
Tél. 05 63 67 40 82



Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot
Dr Sabrina Trachsler
Tél. 05 63 26 30 20



Pompiers

Tél. 18



Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Appel d'Urgence Européen



Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35
www.libellule.montm.fr



Dépannage

Tél. 0 972 675 082



Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



Correspondants de Presse

Catherine Caumon (Petit Journal)
06 82 20 41 56
catherine.caumon@yahoo.fr

Jean-Marc Etienne

(Dépêche du Midi)

Tél. 06 74 19 07 05

Psychologue, Virginie Maurel installe son cabinet libéral à MONTBETON.

A tout un chacun, il peut arriver de vivre un moment difficile à surmonter, de se sentir triste, en colère, perdu ou angoissé... Il n'y a pas, à proprement parler, de bons ou de mauvais motifs à solliciter un psychologue. Soumis au secret professionnel, le psychologue aide la personne à se libérer des obstacles, des barrières par et grâce à la parole. Virginie MAUREL accueille les enfants, les adolescents, les adultes ainsi que les couples. Pratiquant sa profession depuis une quinzaine d'années en centre hospitalier, en institutions et en libéral, elle est notamment spécialisée dans les problématiques familiales, professionnelles et scolaires. Elle est également formée à la réalisation de bilans psychologiques chez l'enfant.

Vous pouvez la contacter au 06 17 87 45 45 (Consultations sur rendez-vous)

Virginie MAUREL Psychologue 3, place Alibert

MARIAGES

06/07/2019	DOULUT Thierry, Serge MIALHE Michèle
20/07/2019	TASDEMIR Baris LAURENS Stéphanie, Maria
27/07/2019	MARRE Damien, Maxime THOMAS Lucie, Inès
10/08/2019	CANTIN Romain, Marc MUCCINI Marie-Laure, Martine, Claudine
10/08/2019	MOMMAYOU Jean-Michel, Pierre GARRIGOU Béatrice, Carole, Christelle
31/08/2019	HAJEK Bernard MONTAUBAN Isabelle Maria Bernadette
07/09/2019	BLANVILAIN Benjamin Jean-Luc GISQUET Justine Cindy Julie
14/09/2019	GENIEZ Julien Cyrille Sylvain ALIBERT Caroline Hélène Marie
14/09/2019	PLAGÈS Jean-Claude GHACHI Malika
21/09/2019	ROLLA Jérôme Benoit Pierre RENZI Valérie
28/09/2019	BONHOMME Rémi FERRANTE Mélodie Renée
05/10/2019	LAPLACE Nathan Denis OESCH Ophélie Frieda
05/10/2019	AGRIDA Chafik OUAZIL Hajjar

NAISSANCES

12/05/2019	BEN ZAHRA MIKSZ Jade
18/05/2019	CASSARO Eliott, Axel
21/05/2019	STEINBACH Tony
22/05/2019	GAUVIN Théo, Romain, Liam
22/05/2019	RATHQUEBER Mila, Anna
28/05/2019	GAYET Léon, Pierre, Jean-Luc
06/06/2019	MARTINS QUEIROS Inès
23/06/2019	MIALHE Louise, Emma, Alice
26/06/2019	BEAUVAIS Ely, Elisa, Laura
01/07/2019	FRISSE Cassandre, Maryse, Marie
01/08/2019	BRAVO AUBERT Chiara, Alice
22/08/2019	DELEFLIE Nolfann, Patrick, Teraimano
25/08/2019	MARTINET Lyséa, Marie, Véronique
27/08/2019	COLARD Lou
29/08/2019	GHACHI Zia, Mina
17/09/2019	GOBBO Léandre, Florent, Jean-Louis
17/09/2019	GOBBO Mathéo, Michel, Jean-Pierre

27/09/2019	GOVINDIN MUSCAT Ilyan, Benoît, Charles
28/09/2019	HAMMAL Najwa
02/10/2019	GIRINON Lena, May
08/10/2019	LABORDE Baptiste, Éric, Quentin
11/10/2019	TASDEMIR Hêlîn, Jîyan, Juliette
14/10/2019	FRANTZ CONDEZ-SABINO Juliana
26/10/2019	ALAUZET Kélyann, Enzo, Jules
28/10/2019	STEINBACH Jazz, Sarah
04/11/2019	CABANNE Cassiopée
21/11/2019	LODETTI Zoé, Théa, Margot

DÉCÉS

06/06/2019	TASCA Ida, Maria épouse PANTAROTTO
12/06/2019	ALIBERT Christian
15/06/2019	CASTAGNÉ Roland, Paul, Louis
21/06/2019	CHIABO Catherine
22/06/2019	FRANCERIES Jean-Louis
25/06/2019	ALAZARD Albert, Joseph, Lucien, Marie
30/06/2019	CASTELLA Jean Claude Camille
01/07/2019	TRAMET Geneviève, Marguerite épouse MICHEL
17/07/2019	VALON Célia, Miguela épouse PRADAL
30/07/2019	NORDMANN Simone Marlise épouse SALATGÉ
18/08/2019	FERRIE Anne, Andrée épouse BOYER
19/08/2019	ALAUX Paulette épouse BADENS
27/08/2019	FAVEREAU Suzanne Jeanne Angèle épouse SEGUY
06/09/2019	LESCURE Odette Marguerite Jeannette épouse POYO
06/09/2019	COUSTAL Claudine Gisèle épouse FASAN
03/10/2019	DESQUINES Arlette Julienne épouse TEULIÉ
10/10/2019	GUINOU Rosa Marguerite Louise épouse LALANDE
10/10/2019	GIRARDI Carlo, Angélo
14/10/2019	HOURTOUGNO Jeanne épouse SALORT
25/10/2019	MADAULE Daniel Georges
08/11/2019	MARIE Marie-Thérèse Camille Marguerite
14/11/2019	COLPAERT Thérèse Jeannine épouse CALIN
14/11/2019	BREIL Simone, Denise, Henriette épouse PALIS
18/11/2019	DUSSON Hélène épouse SENAC
20/11/2019	VIDAL Jean-Louis

Cérémonie des Vœux

le Samedi 18 Janvier
à 19 H 30

AGENDA

Date	Manifestation	Organisateur	Lieux
18/01/2020	VŒUX A LA POPULATION	Municipalité	ESPACE J.BOURDETTE
31/01/2020	ALORS RACONTE	COMMISSION CULTURE	ESPACE J.BOURDETTE
23/02/2020	LOTO	FOOTBALL	ESPACE J.BOURDETTE
01/03/2020	LOTO	AP2EM	ESPACE J.BOURDETTE
01/03/2020	VIDE TA CHAMBRE	ASSMAT	ESPACE J.BOURDETTE
25/04/2020	SOIRÉE CABARET	COMITÉ DES FÊTES	ESPACE J.BOURDETTE
31/05/2020	REPAS DE LA CHASSE	ACCA	ESPACE J.BOURDETTE
07/06/2020	VIDE GRENIERS	AP2EM	PLACE ALIBERT
13/06/2020	GALA DE DANSE	VITAL TONIC	ESPACE J.BOURDETTE
12-13/06/2020	FÊTE DU TENNIS	TENNIS	
20/06/2020	FÊTE DES ÉCOLES	AP2EM	ÉCOLE
27/06/2020	FEU DE LA ST JEAN	COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT
13/07/2020	BAL DJ REPAS FEU D'ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT